

aux se mettent la tête à la torture pour faire de l'esprit à la toise. Avant hier il faisait un vrai froid d'hiver, hier matin la terre était couverte d'une couche de fri-mat; l'après-midi le temps s'est adouci et il est tombé un peu de neige nouvelle. La glace est partie depuis Laprairie jusqu'à la Longue Pointe, mais elle tient ferme plus bas. On passait encore mardi dernier en voiture sur la baie de Missisquoi.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

—S. S. le pape Pie IX vient de nommer une commission spéciale qui, sous la présidence de S. Em. le cardinal Altieri, secrétaire des *Mémoires*, est chargée de faire un rapport sur la manière de placer dans les attributions de la *magistrature romaine* (autorités municipales,) certaines branches de l'administration qui regardent plus particulièrement la ville de Rome; S. S. a voulu qu'il fût tenu compte des différences que le titre de capitale de l'Etat pontifical établit entre Rome et les autres villes des provinces.

Outre S. Em. le cardinal Altieri, qui en est président, cette commission se compose des princes Orsini et Borghèse; du marquis del Bufalo, du chevalier Ferd. del Cinque, du chevalier D. Vincent Colonna, de Mgr. Bartoli, avocat-général du fise, et de l'avocat consistorial Armellini.

Le premier lundi de Carême, le Pape se rendit en cortège de cérémonie, à l'église del Gesù, pour visiter le très-saint Sacrement, qui y était solennellement exposé. Le R. P. Roothaan, général des Jésuites, à la tête de ses religieux et des élèves du collège germanique, eut l'honneur de recevoir Sa Sainteté. Après avoir prié quelque temps devant le maître-autel, Pie IX passa dans la sacristie, où il daigna, avec sa bienveillance accoutumée, admettre au baisement du pied les RR. PP. de la Compagnie et leurs élèves, ainsi que le grand nombre de personnes qui s'empressent toujours d'accourir partout où l'on sait que le Saint-Père doit se montrer.

Le 24 février, Sa Sainteté, sans être attendue, fit une visite à la basilique de Sainte-Croix-de-Jérusalem, desservie par les moines de Cîteaux. En sortant de l'église, Pie IX daigna se rendre dans l'intérieur du couvent, où, à la première nouvelle de cette visite imprévue, tous les religieux étaient accourus au-devant de l'auguste pontife. S. S. s'arrêta quelques momens dans la cellule du R. P. abbé, et visita ensuite la riche bibliothèque du couvent, conversant familièrement avec les respectables religieux, qu'elle laissa pénétrés de la reconnaissance et de la joie la plus profonde.

Le lundi suivant, 1er mars, l'ambassadeur extraordinaire de la Porte-Ottomane fut reçu par le Pape en audience particulière, pour prendre congé de Sa Sainteté. Le fils de Chakib-Effendi, Ali-Effendi, second secrétaire de l'ambassade, et l'interprète, M. de Manass, eurent ensuite l'honneur d'être aussi reçus par le Saint-Père, qui leur fit ses adieux de la manière la plus cordiale, et dans les termes de la plus gracieuse bienveillance. L'ambassadeur ture et sa suite partirent le lendemain pour Ancône, à sept heures et demie du matin.

La ville de Josi où est morte, comme nous l'avons dit, la comtesse Marguerite Na-taj Ferretti Mosconi, tante du souverain Pontife Pie IX, a payé un nouveau tribut de regrets et de prières à la mémoire de cette pieuse et illustre femme que ses vertus avaient rendue si chère à tous. Le trentième jour après son décès, un service funèbre a été célébré avec une grande solennité pour le repos de son âme dans l'église cathédrale, S. Em. le cardinal Corsi, évêque de Josi, le gouverneur de la ville, toutes les autorités civiles et militaires, au milieu d'un immense concours d'habitans de toute condition, assistaient à cette religieuse cérémonie. Une oraison funèbre y fut prononcée par le docteur Giannini, professeur d'éloquence, et les prières de l'absoute solennelle furent récitées par Son. Eminence le cardinal-évêque.

FRANCE.

—On lit dans l'*Ami de la Religion* du 13 février:

«Ce qui a été si souvent annoncé comme un fait prochain et inévitable, est aujourd'hui franchement avoué et formellement déclaré par la *Gazette évangélico-catholique* du docteur Hengstenberg, dernière voix qui, à Berlin, s'élève encore pour la défense du système évangélique dans le protestantisme. Dans un article intitulé de: «Point de séparation des deux routes», cette feuille reconnaît: «que le schisme qui existe aujourd'hui dans l'Eglise évangélique est trop profond, trop large et trop grand pour que l'on puisse espérer d'y porter aucun remède. Il est inévitable, selon ce journal, que les deux fractions opposées continuent à se séparer et à se diviser en deux parties fort inégales, à savoir: une fraction croyante très-minime, et une énorme fraction incroyante, c'est-à-dire, rationaliste.» A cette occasion, la feuille protestante appelle l'attention de ses lecteurs «sur le puissant organisme de l'Eglise catholique dont l'indestructible unité fait la confusion du protestantisme avec tous ses déchiremens. «Nous avons vu, dit-elle, l'Eglise romaine se fortifier par l'effet même de la défection du germano-catholicisme, et nous la félicitons de s'être débarrassée de pareils prêtres, et d'avoir de plus en plus appris non à compter, mais à peser ceux qui sont à elle. Notre Eglise évangélique est pleine d'hummeurs morbides; il lui faudrait un puissant exutoire, au moins pendant six années, pour s'en débarrasser et rendre à son sang de la pureté et de la vitalité. Ah! si notre Mère bien-aimée était redevenue plus

fidèle à sa foi et à sa confession, alors elle pourrait se réédifier et reprendre son ancienne beauté!»

Il est vraiment incompréhensible qu'un homme aussi éclairé que le docteur Hengstenberg attribue à une simple différence d'organisation, ce qui perd l'une des deux sociétés dont il s'occupe, et conserve l'autre. Celle-ci condamne toutes les erreurs, sans aucune considération du nombre de ceux qui les professent; elle répudie jusqu'aux tentatives erronées ou suspectes d'erreur, et elle exige la même soumission de tous ses enfans, excluant de son sein tous ceux qui lui refusent obéissance. L'autre, au contraire, tolère chez elle toutes les erreurs; elle se les affilie toutes, de sorte qu'il suffit de nier quelque dogme de l'Eglise universelle pour être protestant bien venu et très-bien accueilli. Les dissidences sont sa vie, comme l'unité est la vie de l'Eglise catholique. Ce sont deux natures diamétralement opposées, et dont le sort final doit être la vie et la mort.

ALLEMAGNE.

—La diète de germanique va bientôt s'occuper des perturbations religieuses qui troublent l'Allemagne. Déjà l'année dernière ce grave sujet avait un moment fixé son attention; mais, l'on avait jugé plus prudent de laisser les choses se développer de plus en plus. Aujourd'hui que l'expérience, est faite, et qu'il est pleinement connu et prouvé que les *illuminés protestans*, aussi bien que les *dissidens rongistes*, bien qu'il n'aient pas publiquement accompli la fusion de leurs sociétés en une association commune, forment cependant une secte encore plus révolutionnaire qu'irreligieuse, le moment semble venu de décréter des mesures générales et coercitives contre l'extension ultérieure de cette secte dangereuse. Le projet peut être bon et utile; mais par quelle voie parviendra-t-on à extirper des principes, qui, du haut des chaires ecclésiastiques et universitaires, ont été jetés à profusion parmi le peuple et dans la classe des soi-disant savans.

Ami de la Religion.

NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.

Nominations.—Bureau du Secrétaire.—Montréal, 24 avril 1847.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général faire les nominations suivantes, savoir:

L'hon. Jean Roch Rolland, pour être juge en chef de la cour du banc de la reine de Sa Majesté dans et pour le district de Montréal.

L'hon. James Smith, pour être un des juges de la cour du banc de la reine de Sa Majesté dans et pour le district de Montréal.

William Badgley, *éc.*, pour être procureur général dans et pour cette province du Canada ci-devant Bas-Canada.

William Badgley, *éc.*, pour être membre du conseil exécutif de Sa Majesté dans et pour la province du Canada.

Joseph Jones et Melchior Alphonse de Salaberry, écuyers, pour être conjointement coronaires dans et pour le district de Montréal.

Anselme Douaire Bondy, écuyer, pour être avocat, procureur, solliciteur et conseiller dans toutes les cours de justice de Sa Majesté dans cette partie de la province du Canada ci-devant Bas-Canada.

J. Dourne, écuyer, a été admis mardi dernier à pratiquer comme avocat, dans le Bas-Canada, après avoir subi son examen devant son honneur le juge en chef. Ses examinateurs furent M. C. S. Cherrier, J. U. Beaudry, et Robertson.

La débacle.—Le *Herald* de samedi publie la note suivante qui lui a été communiquée par M. Campbell du Pied du Courant. Elle donne, comme on le verra, la date du départ de la glace devant cette ville, depuis 1824 jusqu'à l'année dernière.

En 1824, 10 avril—1825, 16 mars—1826, 11 avril—1827, 4 avril—1828, 29 mars—1829, 11 avril—1830, ————1831, 3 avril—1832, 19 avril—1833, 4 avril—1834, 29 mars—1835, 3 avril—1836, 28 avril—1837, 15 avril—1838, 7 avril—1839, 7 avril—1840, 4 avril—1841, 19 avril—1842, 31 mars—1843, 25 avril—1844, 10 avril—1845, 3 avril—1846, 4 avril—1847

Voici maintenant les dates de la débacle du Lac St. Pierre, ainsi que l'époque où la glace s'y est arrêté en automne. Ce tableau est emprunté à des notes tenues par M. Desaulniers, professeur au Collège de Nicolet.

Années.	Ouvert.	Fermé.
1838,	21 avril.	4 Dec.
1839,	17 do.	23 do.
1840,	13 do.	4 do.
1841,	23 do.	26 do.
1842,	15 do.	8 do.
1843,	29 do.	14 do.
1844,	14 do.	29 Nov.
1845,	19 do.	3 Dec.
1846,	3 do.	26 do.

—Le Bureau des Terres a été transporté de la maison de l'hon. D. B. Viger, rue Notre-Dame, à la maison occupée dernièrement par l'hon. Peter McGill, rue St. Gabriel, vis-à-vis le Champ-de-Mars. Vu le déménagement, le bureau ne sera ouvert de nouveau que le 14 mai. Nous tirons ces renseignements de *journal anglais*, où ce changement est annoncé par le chef du département des terres.